

Regroupement des
éco
quartiers

Mémoire

Déposé dans le cadre de la consultation publique sur le plan d'action canopée 2012-2021 de Montréal à la commission permanente sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs.



Rédaction: Nicolas Montpetit

Recherche: Dominique Lynch-Gauthier, Camille Rocault et Alexandre Fulvi

19/10/2012

Remerciements

L'équipe du Regroupement des éco-quartiers souhaite remercier tous les éco-quartiers pour leur collaboration ainsi que les personnes suivantes ayant contribué à la réalisation de ce mémoire : Claire Citeau de l'Éco-quartier Rivière-des-Prairies — Pointe-aux-Trembles, Annie Gosselin de l'Éco-quartier Maisonneuve — Longue-Pointe, Frédéric Bourrely de l'Éco-quartier Rosemont — La Petite-Patrie, Valentina Poch de l'Éco-quartier Lachine, Sylvain Perron de l'Éco-quartier Hochelaga, Marc Sardi de l'Éco-quartier Ahuntsic-Cartierville, Guy Déziel de l'Éco-quartier Saint-Laurent.

Avertissement

Le contenu de ce mémoire n'engage que la responsabilité de ses auteurs et ne reflète pas nécessairement l'opinion des personnes dont la contribution est mentionnée ci-haut.

Table des matières

MÉMOIRE SUR LE PLAN D’ACTION CANOPÉE 2012-2021 DE MONTRÉAL	4
Participation des éco-quartiers au plan d’action canopée 2012-2021 de Montréal	4
A) <i>Un arbre à la fois : Le propriétaire privé résidentiel (35 000 arbres)</i>	4
C) <i>Les acteurs des milieux à forte identité collective (30 000 arbres).....</i>	5
D) <i>Des projets rassembleurs de grande envergure pour motiver davantage (40 000 arbres).....</i>	6
Participation des Patrouilles vertes au plan d’action canopée 2012-2021 de Montréal.....	7
Les éco-quartiers interpellés par des enjeux liés au plan canopée	8
<i>S’enraciner dans son milieu</i>	8
<i>Biodiversité urbaine.....</i>	9
<i>Transmission du savoir-faire</i>	9
<i>Verdissement, ruissellement et îlots de chaleur urbains</i>	9
<i>Contamination, racines et vandalisme</i>	12
Pérennité des plantations	13
Les éco-quartiers et le Regroupement des éco-quartiers	14
<i>Le programme Éco-quartier</i>	14
<i>Le Regroupement des éco-quartiers.....</i>	15
Références.....	16
Annexe : Liste des éco-quartiers par arrondissement.....	17

MÉMOIRE SUR LE PLAN D'ACTION CANOPÉE 2012-2021 DE MONTRÉAL

Participation des éco-quartiers au plan d'action canopée 2012-2021 de Montréal

Le Regroupement des éco-quartiers (REQ) détient un grand potentiel en matière de soutien à l'accroissement de la canopée à Montréal. Nous réalisons déjà plusieurs projets d'envergure en verdissement et prévoyons continuer à le faire dans les années à venir, forts de l'expertise développée en stationnement écologique, en ruelles vertes, en entreprises (participation à Révélez votre Nature), en Quartier 21, etc. Nous sommes très ouverts à travailler en synergie avec les arrondissements pour identifier les lieux propices aux plantations dans le domaine public et privé.

L'objectif de plantation de 180 000 arbres (60 % des arbres) sur des terrains privés et institutionnels nous interpelle spécialement. Le REQ étant le plus grand réseau d'acteurs terrains en éducation relative à l'environnement (ERE) à Montréal, nous sommes les mieux placés pour mobiliser le secteur privé, particulièrement **les propriétaires de résidences**.

Notre mémoire aborde surtout les parties du plan d'action canopée où notre intervention aura le plus d'impact, soit les points A, C et D de la section 4.1.3 : *Le domaine privé*. Le secteur résidentiel correspond à la plus importante cible du plan (**37%**) et constitue notre principal domaine d'intervention. Nous sommes d'ailleurs les acteurs en ERE à Montréal qui interviennent le plus directement et fréquemment auprès des citoyens. La **Patrouille verte**, quant à elle, a démontré au cours des 8 dernières années qu'elle était un levier efficace de mobilisation des résidents.

A) Un arbre à la fois : Le propriétaire privé résidentiel (35 000 arbres)

Les éco-quartiers sont les seuls acteurs en ERE à Montréal présents sur le terrain durant toute l'année. Nous sommes implantés, depuis maintenant **17 ans**, sur le territoire montréalais et nous avons une connaissance approfondie de ses dynamiques et de ses acteurs. Un propriétaire privé souhaitant avoir un soutien ou bien aller plus loin dans ses démarches de verdissement sait qu'il trouvera facilement un partenaire compétent à son éco-quartier.

L'étude du profil statistique en habitation de l'agglomération de Montréal¹ nous a permis d'identifier plusieurs données pertinentes pouvant avoir un impact significatif sur la plantation d'arbres sur les propriétés privées résidentielles.

L'agglomération de Montréal est formée majoritairement de locataires : **62,1 %** des ménages de l'agglomération de Montréal sont **locataires**; pour la ville de Montréal, ce pourcentage s'élève à 65,6 % et à 32,3 % pour les villes liées. Le nombre élevé de locataires compliquera significativement tout projet de plantation d'arbres sur les propriétés privées résidentielles. Les locataires devront obtenir la permission écrite du propriétaire avant d'entreprendre la plantation.

¹http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/habiter_v2_fr/media/documents/Profil_Agglomeration_Montreal_Mai_2009.pdf

Afin de maximiser l'efficacité d'une opération de plantation de grande ampleur, comme le projet de *forêt instantanée*, il est préférable que plusieurs arbres soient plantés la même journée, dans un même secteur sous la supervision d'un professionnel en horticulture. Pour assurer le succès d'une telle opération, un organisme local en ERE devra :

- Sensibiliser les résidents;
- Mobiliser les résidents;
- Informer les locataires² des démarches à entreprendre auprès de leurs propriétaires pour autoriser la plantation;
- Faire le suivi auprès des locataires et collecter les autorisations des propriétaires;
- Établir un plan d'aménagement avec les résidents;
- Obtenir la validation du plan d'aménagement et les autorisations nécessaires de l'administration publique;
- Coordonner la plantation;
- Faire le suivi de l'entretien des arbres (sont-ils en bonne santé);
- Évaluer la réussite du projet;
- Souligner et diffuser les résultats.

En nous basant sur notre expérience de plus de **70 ruelles vertes**, une telle démarche doit être amorcée 12 mois avant le début des travaux. Nous pensons que les éco-quartiers ont l'expertise et la volonté requises pour diriger de telles opérations de plantation, mais considérant l'ampleur des efforts demandés et les ressources limitées à leur disposition un soutien supplémentaire s'avère nécessaire.

C) Les acteurs des milieux à forte identité collective (30 000 arbres)

L'Est de Montréal, le Grand Sud-Ouest, le Centre Ouest sont des milieux qui ont été identifiés dans le plan comme étant ceux ayant le plus grand besoin d'arbres et où s'activent des citoyens qui sont très conscients de la nécessité d'un effort exceptionnel pour y planter des milliers d'arbres. Nous abondons dans le même sens.

Toutefois, nous avons observé durant les 17 dernières années que l'activité citoyenne doit être supervisée pour être plus efficace. Elle gagne à être soutenue par un organisme local qui lui fera bénéficier de sa vaste expérience et permettra d'éviter les écueils fréquemment rencontrés par les citoyens moins expérimentés.

Les organismes membres du REQ sont des acteurs du milieu à forte identité collective très conscients de la nécessité de faire des efforts exceptionnels pour planter des milliers d'arbres à Montréal, mais nous réitérons que sans un apport de ressources externes, il nous sera extrêmement difficile de faire plus que nous faisons déjà.

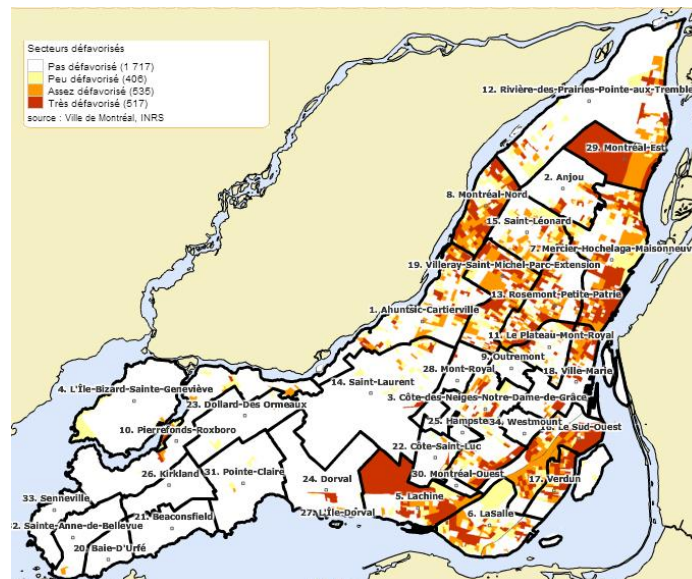
² Bien que nous puissions contacter directement le propriétaire, nous privilégions, lorsque cela est possible, que ce soit le locataire qui entreprenne les démarches afin de s'approprier le projet.

D) Des projets rassembleurs de grande envergure pour motiver davantage (40 000 arbres)

La volonté de maximiser l'usage des réseaux sociaux qui peuvent potentiellement avoir un effet d'entraînement supérieur, et ce à peu de coûts, nous semble être un élément pertinent d'une stratégie de mobilisation globale qui doit cependant accorder une part prédominante à la **mobilisation citoyenne sur le terrain** étant donné le contexte particulier de la métropole.

Nous pensons que tous les citoyens dont le milieu de vie est affecté par un projet de verdissement doivent avoir l'opportunité de s'exprimer. La consultation, la sensibilisation et la mobilisation posent des défis de taille à Montréal. Une part importante de la population (**29%**) vit sous le seuil de **faible revenu**³, dont une proportion importante de personnes âgées qui ont en raison de leur situation financière précaire un accès plus restreint aux technologies de l'information. Selon une recherche du Centre d'étude sur la pauvreté⁴, 17 des 30 territoires de CLSC montréalais présentent des taux de faible revenu supérieurs à la moyenne de 29%, dont 11 affichent des taux supérieurs à 33%, avec des pointes à 42, 45, 46 et même 53%. Les réseaux sociaux ne semblent donc pas être la première solution à privilégier pour rejoindre les personnes à faibles revenus.

Carte 1: Indice de défavorisation de la Ville de Montréal



Source: <http://www.collectifquartier.org/atlas/idville/carto.php>

On note plusieurs correspondances entre les zones défavorisées et les secteurs ayant le plus fort besoin de verdissement (Carte 5). Les éco-quartiers sont présents dans plusieurs de ces secteurs problématiques : Ville-Marie, Hochelaga, Saint-Michel, Pointe-Saint-Charles et Lachine. Étant les premiers répondants en matière de verdissement dans ces secteurs et ayant une connaissance approfondie de leurs citoyens, il s'agit d'acteurs clefs à la réussite de tout projet de plantation.

³ Source : Statistique Canada, recensement 2006, Montréal en statistiques, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, DSP (2010-2011), Service du Développement économique (VDM).

⁴ CÉPE, (2008), *Le faible revenu au Québec : état de la situation*, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Québec, 31 p.

Il est également important de garder en tête qu'une part importante de la population éprouve des difficultés de lecture⁵ (**49%**), est analphabète ou allophone. Afin de maximiser le caractère inclusif des projets rassembleurs de grande envergure, la mobilisation citoyenne sur le terrain nous apparaît comme un incontournable. La communication directe avec le citoyen dans son milieu de vie est la façon la plus efficace de rendre significatif ce que nous voulons l'amener à comprendre.

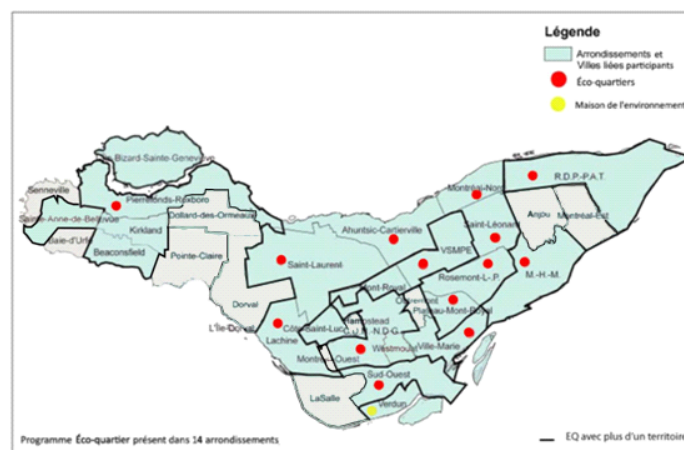
Le transfert d'expertise et de connaissances sur les arbres et leur entretien doit être facilité vers le grand public. Une transmission de savoirs vers les citoyens apparaît comme une condition nécessaire au développement des projets de plantation et leur pérennisation. Le REQ est à la fois motivé et compétent pour collaborer avec l'administration municipale dans ce domaine.

Participation des Patrouilles vertes au plan d'action canopée 2012-2021 de Montréal

Nous pensons que la Patrouille verte pourrait chaque année faciliter la plantation de **2 000 arbres** sur les terrains résidentiels. La patrouille sensibilise en moyenne **35 000 Montréalais** durant 9 semaines de juin à août.

Carte 2

Patrouille Verte déploiement 2012 Île de Montréal



Les mandats de la Patrouille verte sont convenus conjointement par le Service de l'eau et la Division de la gestion des matières résiduelles de la Direction de l'environnement et du développement durable de la Ville de Montréal qui contribuent financièrement à sa réalisation. Dans l'éventualité où la Direction des grands parcs et du verdissement participerait à la Patrouille verte, il nous serait possible d'ajouter un **mandat d'incitation à la plantation d'arbres sur le domaine résidentiel**. Avec l'appui de la Ville, le REQ pourra proposer à une pépinière de devenir partenaire du projet. Nous les encouragerons à remettre au citoyen, suite à la signature d'un contrat d'engagement, des **coupons-rabais** pour l'achat d'arbres dans leur pépinière.

Le rôle des patrouilleurs dans ce projet sera de sensibiliser, éduquer et émettre des recommandations pour aider les résidents à faire des choix éclairés qui contribueront à accroître la

⁵ <http://www.fondationalphabetisation.org/>

biodiversité à Montréal. Les espèces indigènes résistantes aux conditions urbaines seront privilégiées dans la mesure où celles-ci sont adaptées aux conditions particulières de la ville (meilleur attrait faunique, adaptées aux conditions climatiques, patrimoine végétal québécois, résistance à la pollution etc.). De plus, les patrouilleurs sonderont les citoyens pour connaître leur ouverture à planter des variétés d'arbres indigènes indisponibles dans les pépinières. Lors de la consultation publique du 3 octobre 2012 sur le Plan d'action canopée 2012-2021, les pépiniéristes ont signalé leur intérêt à diversifier leur offre d'arbres adaptés au milieu urbain à la condition d'avoir la confirmation que le public se montrera intéressé par cette offre. Les patrouilleurs pourront sonder le marché et confirmer, le cas échéant, que la demande est présente.

Historique de la Patrouille verte

Le projet Patrouille verte a été initié en 2005 par le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal), qui en a assuré la coordination jusqu'à l'édition 2011 inclusivement. Depuis mars 2012, le REQ est le seul responsable de la gestion du programme Patrouille verte. Le projet ayant atteint sa maturité, le CRE-Montréal en a confié la gestion au REQ.

La Ville de Montréal, les arrondissements et les villes liées sont des partenaires de premier plan dans la réalisation de ce projet. L'objectif principal de la Patrouille verte est de sensibiliser les citoyens de l'île de Montréal sur des gestes à poser pour promouvoir une saine gestion de l'environnement urbain. La Patrouille verte est aussi pour beaucoup d'étudiants en environnement une première expérience professionnelle dans leur domaine.

Le projet est rendu possible grâce au programme Emplois d'été Canada de Service Canada et à l'implication des arrondissements, des villes liées et de la Ville de Montréal. Il en est à sa huitième édition. En 2012, ce sont 40 patrouilleurs, dont 9 embauchés directement par les organismes et les administrations municipales, qui ont sensibilisé les citoyens. Ils étaient répartis dans 16 arrondissements et 6 villes liées de l'île de Montréal.

Les éco-quartiers interpellés par des enjeux liés au plan canopée

S'enraciner dans son milieu

Les espaces publics en général et les espaces verts en particulier sont des lieux essentiels de socialisation dans les villes. En effet, ils représentent des lieux de rencontre permettant à des personnes n'ayant a priori aucun lien entre elles (de parenté, d'amitié, de travail) de se connaître. Planter des arbres à plusieurs, dans le cadre de projets comme les ruelles vertes, peut rapprocher les citoyens et créer une dynamique de solidarité au sein d'un quartier. Le verdissement de lieux publics favorise la socialisation, la mixité sociale interculturelle et intergénérationnelle, ainsi que l'établissement de liens de solidarité.

Le Conseil régional de développement de l'île de Montréal identifie dans son diagnostic environnemental l'accès insuffisant des citoyens montréalais à des espaces publics et naturels, donc à des sites où ils peuvent s'adonner à des loisirs, se rencontrer et prendre contact avec la nature (CRDIM 2000). En ce sens, les initiatives de verdissement contribuent à améliorer l'accessibilité à des espaces publics et la socialisation au sein des quartiers.

Biodiversité urbaine

La protection de la biodiversité urbaine est un enjeu environnemental interpellant les éco-quartiers dans le cadre de leur mandat de promotion de la nature en ville. L'une des préoccupations au regard de la crise environnementale urbaine a pour objet l'atténuation des impacts de l'urbanisation sur la biodiversité locale, ainsi que la responsabilisation des villes au phénomène de l'érosion de la biodiversité. La plantation d'arbres est un exemple d'action concrète pour stimuler la biodiversité urbaine (Hellman 2010). La plantation d'espèces différentes en milieu urbain accroît la présence et la diversité des espèces végétales (arbres et arbustes fruitiers, etc.) en ville, qui fournissent abri et nourriture à une panoplie d'espèces animales (oiseaux, pollinisateurs, etc.).

Transmission du savoir-faire

La transmission du savoir-faire relié au travail de la terre s'érode à mesure que la population s'urbanise. La pratique de plantation d'arbres détient un grand potentiel pédagogique en matière d'acquisition de savoirs et de construction des connaissances, de sensibilisation à la protection de la biodiversité et de prise en charge locale du milieu de vie, notamment par la mise à contribution des écoles.

Pour les éco-quartiers, la plantation d'arbres s'inscrit pleinement dans une démarche de sensibilisation, au verdissement et à l'appropriation citoyenne de l'espace public. Nous croyons fermement en une approche par projet en éducation relative à l'environnement. Celle-ci permet la mise en pratique de savoirs ancrés dans la réalité, leurs transferts et leur rétention à long terme.

Verdissement, ruissellement et îlots de chaleur urbains

Le verdissement en ville fournit une panoplie de services écosystémiques et participe à l'embellissement des rues et des friches urbaines. Ces services écosystémiques se définissent comme étant des bénéfices retirés par les villes et leurs habitants. L'assainissement de l'air et de l'eau, la régulation microclimatique, une plus grande résilience devant les événements climatiques extrêmes, le contrôle des inondations, ainsi qu'une meilleure santé. (Ernstson *et al.* 2010).

La présence de grandes superficies minéralisées dans les villes est à l'origine de divers problèmes. D'une part, elles rendent le sol imperméable et augmentent considérablement le ruissellement des eaux pluviales, qui viennent s'écouler dans le réseau d'égout vers les stations d'épuration. À Montréal, les quantités d'eaux usées parvenant aux usines de traitement des eaux sont déjà beaucoup trop élevées, et des volumes importants sont directement rejetés dans les cours d'eau lors de pluies abondantes (CRDIM 2000). En plus de contribuer à la contamination des cours d'eau et des nappes phréatiques par le lessivage des matières polluantes déposées en surface, l'imperméabilisation des surfaces accroît les risques d'inondation (Cavayas et Baudouin 2008). Une solution pour atténuer ces problèmes est le remplacement de surfaces étanches par des surfaces poreuses laissant l'eau percoler dans le sol, ainsi que le maintien du couvert végétal existant et la création de nouveaux espaces verts. En ce sens, la plantation d'arbres peut contribuer à la solution.

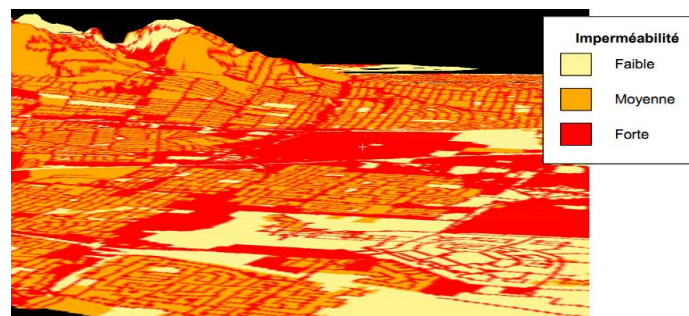
Tableau 2: Coefficients d'imperméabilisation en fonction des occupations du sol

Coefficients d'imperméabilisation simplifiés	Coefficients d'imperméabilisation	Occupation du sol
Faible	0-0,1	Espaces verts naturels, terres agricoles, parcs et jardins
Faible	0,1-0,2	Terrains vacants urbains et ruraux, infrastructures de transports ferroviaires
Moyen	0,2-0,3	Terrains de jeu, habitations faible densité du bâti
Moyen	0,3-0,4	Quartiers résidentiels peu denses
Moyen	0,4-0,7	Quartiers résidentiels moyenne densité, carrières, décharges, cimetières
Fort	0,7-0,8	Quartiers résidentiels forte densité, commerces et bureaux, industries
Fort	0,9-1	Infrastructures routières et aéroportuaires

(Compilation de plusieurs sources)

Source: Cavayas et Baudouin 2008, 43.

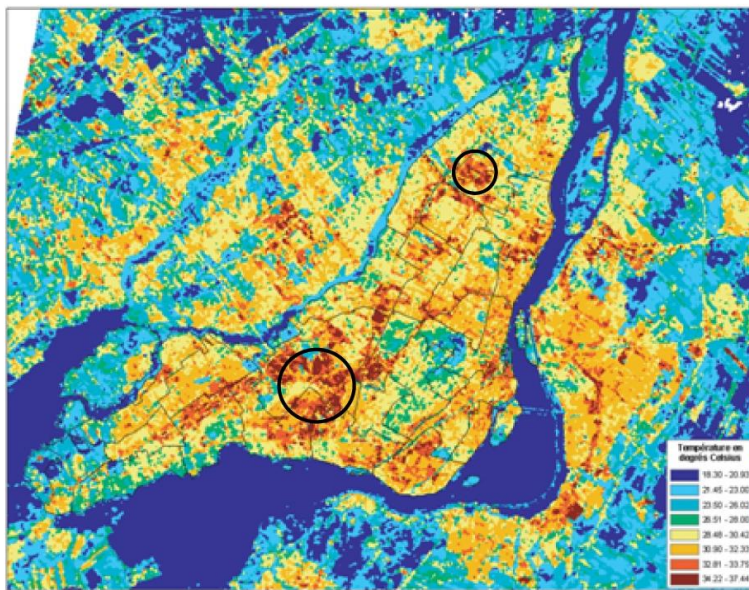
Carte 3 : Degré d'imperméabilisation des sols: le Mont-Royal et ses environs (vue à vol d'oiseau de l'ouest de l'île de Montréal)



Source: Cavayas et Baudouin 2008, 44.

En plus d'être imperméables, les surfaces minéralisées emmagasinent la chaleur, car elles réfléchissent peu le rayonnement solaire. Cette augmentation des températures de surface contribue à la formation d'îlots de chaleur urbains et à la multiplication des épisodes de chaleur accablante à Montréal (Cavayas et Baudouin 2008). Parmi les conséquences de ces phénomènes, il y a des impacts sur la santé humaine, sur la flore, sur la consommation d'énergie et sur le microclimat. La Direction de santé publique de Montréal (DSP Montréal) reconnaît les vagues de chaleur extrême comme une cause de surmortalité chez les populations vulnérables (personnes âgées, personnes à mobilité réduite, personnes atteintes de maladies chroniques et jeunes enfants) (DSP 2011).

Carte 4



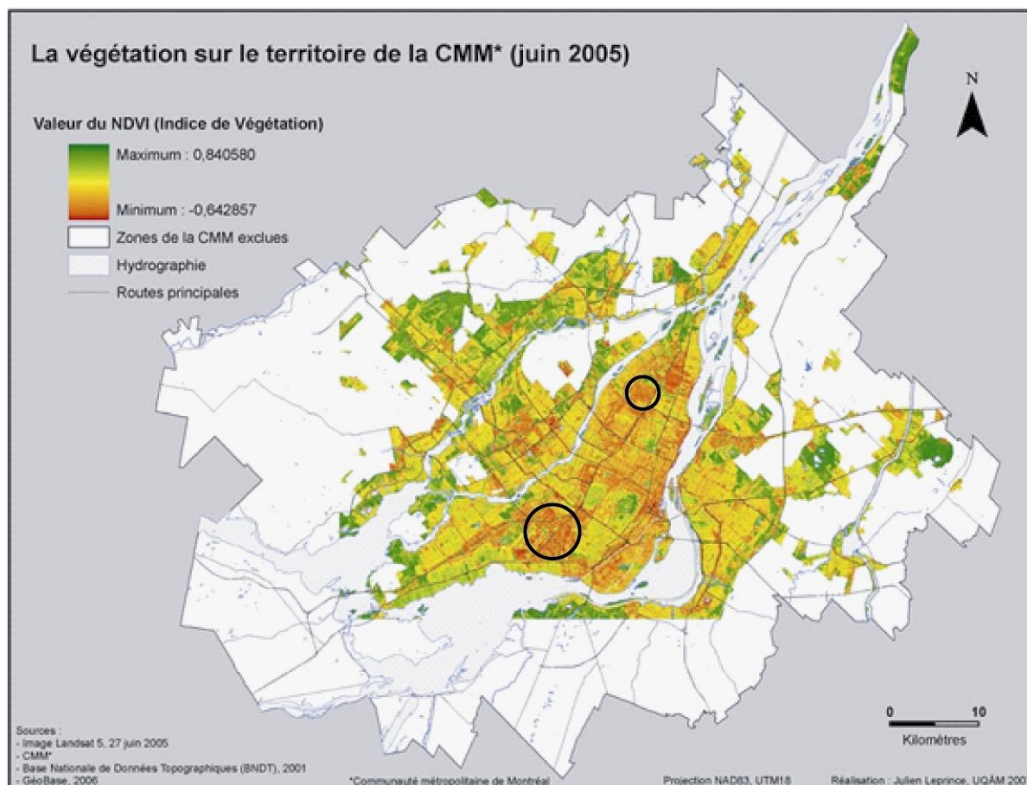
Représentation thermique de l'île de Montréal, image Landsat 7 ETM, 11 août 2011

Droit d'auteur :
Mémoire de Maîtrise en géographie de Frédéric Guay, UQAM, décembre 2001.

Source :

<http://www.cremtl.qc.ca/index.php?id=475>

Carte 5



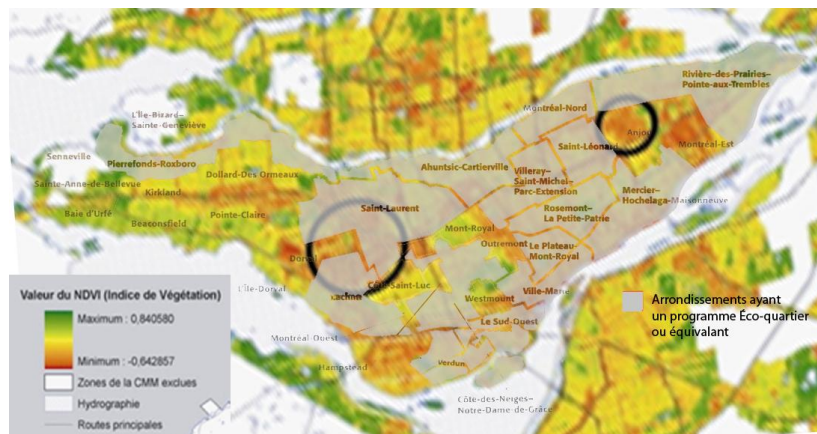
Source: Cavayas et Baudouin 2008, 72.

En comparant les cartes 4 et 5, on remarque une correspondance entre les zones les moins végétalisées et les zones les plus chaudes. Des mesures d'adaptation environnementale sont

prises de l'avant par la DSP. Elles comprennent entre autres le verdissement des quartiers et l'aménagement d'îlots de fraîcheur. La présence de végétaux contribue à rafraîchir l'air ambiant, grâce au phénomène d'évapotranspiration, tout comme le font les surfaces perméables via l'évaporation. Les jardins collectifs ou communautaires, les cultures en bacs, les ruelles vertes, les toits et les murs végétaux sont autant d'exemples pouvant composer un îlot de fraîcheur.

Les secteurs de Montréal comprenant des îlots de chaleur bénéficieraient de la présence d'un accroissement de la canopée. Comme le montre la carte 6, les éco-quartiers sont présents⁶ dans presque tous les secteurs problématiques.

Carte 6: Présence des éco-quartiers dans les zones ayant la plus faible végétation



Facteurs limitant le développement de la canopée urbaine à Montréal sur lesquels les éco-quartiers peuvent intervenir

Contamination, racines et vandalisme

Le vandalisme, la croissance des racines et la présence de sols contaminés sont à la source de craintes récurrentes décourageant la plantation d'arbres à Montréal. Il convient donc de déconstruire ces craintes dans l'imaginaire collectif et de les établir en tant qu'enjeu de sensibilisation.

La création d'un projet de verdissement en milieu urbain favorise la réappropriation du territoire par les citoyens tout en renforçant les liens sociaux entre les différents membres de la communauté immédiate, qui partagent des intérêts et des objectifs communs dans le cadre du projet. Cette nouvelle dynamique mène à un sentiment d'appartenance communautaire accru chez les différents acteurs du projet, pouvant rayonner sur l'ensemble de la communauté. Les risques de vandalisme sur les arbres, bien que toujours présents, sont ainsi réduits par le biais d'une plus grande cohésion sociale.

La présence de sols contaminés génère aussi des craintes limitant l'implantation de projets de plantation. La Ville de Montréal, en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement, tient un

⁶ À l'exception de Montréal-Est et Anjou.

registre des sols contaminés sur son territoire. Celui-ci est cependant jugé incomplet, plusieurs lieux n'étant pas à ce jour répertoriés. Une implication plus grande de la Ville en la matière inciterait les citoyens à se lancer dans des projets de plantation. Les processus de décontamination sont complexes et onéreux, mais souhaitables dans un cadre de développement durable. La sélection d'arbres plus résistants au sol contaminé représente une piste de solution intéressante dans les zones à risque.

La crainte que les racines des arbres puissent endommager le solage des maisons est largement répandue. Le développement d'un outil de communication visant à démystifier les dangers réels serait très utile pour la sensibilisation des citoyens par les éco-quartiers et les patrouilleurs verts.

Pérennité des plantations

Pour assurer la pérennité des projets, les lieux de plantation doivent devenir des espaces citoyens pris en charge par la communauté. Le rapport d'étude sur la pertinence socio-environnementale du programme Éco-quartier a permis de définir sa valeur ajoutée à la participation citoyenne au sein des milieux de vie (Lacourse et Brunelle 2009). De plus, l'étude stipule que les organismes porteurs du programme ont su développer *«...une compréhension approfondie des réalités environnementales qui caractérisent leur milieu et ont tissés des liens importants et nécessaires de confiance et de solidarité avec les personnes et groupes sociaux...»* Villemagne (2003) souligne que les éco-quartiers sont *« en mesure de contribuer à l'identification et à la résolution de problématique environnementale »* et reconnaît l'habileté du programme à *« la sensibilisation, la prise de conscience et la mobilisation des résidents [...] autour de problématique commune »*.

Par leur connaissance approfondie des réalités de leur milieu et par les liens privilégiés qu'ils entretiennent avec les acteurs locaux, les éco-quartiers sont en mesure d'appuyer la nécessaire prise en charge par la communauté des projets de plantation. Nous sommes très enthousiastes à l'idée de participer dans la mesure de nos moyens à la réalisation du plan d'action canopée 2012-2021 de Montréal. Les membres du REQ ont un potentiel de plantation énorme à la condition d'avoir un financement conséquent.

Les éco-quartiers et le Regroupement des éco-quartiers

Le programme Éco-quartier

Instauré par la Ville de Montréal en 1995, le programme Éco-quartier est un programme d'action environnementale ancré dans les milieux locaux. L'objectif est de promouvoir l'écocivisme et d'améliorer le milieu de vie des Montréalais, par le biais d'actions environnementales réalisées par les citoyens.

Le programme offre un soutien financier à des organismes communautaires, bénéficiant d'un rayonnement dans leur milieu, qui souhaitent réaliser des activités de sensibilisation environnementale. La coordination est assurée de façon permanente par des employés (administrateurs, coordonnateurs et chargés de projets), qui s'appuient sur la participation de bénévoles.

Les assises locales permettent de planifier et réaliser des projets concrets adaptés aux besoins réels des populations concernées, contribuant au développement d'un sentiment d'appartenance au milieu de vie.

Quatre volets d'intervention caractérisent le programme :

- 1) **La propreté** (amélioration de ruelles, corvées de nettoyage avec les résidents, sensibilisation à la propreté canine, etc.) ;
- 2) **La gestion écologique des matières résiduelles** (implantation de la collecte sélective dans les logements, commerces et institutions, sensibilisation, ateliers sur le compostage, création de sites de compostage communautaires, bazars, etc.) ;
- 3) **L'embellissement** (distribution et plantation de fleurs, etc.) ;
- 4) **La nature en ville** (plantation d'arbres et arbustes, verdissement des espaces vacants, revitalisation des berges, etc.).

Le programme Éco-quartier constitue un partenaire de choix pour intervenir auprès des citoyens, étant présent sur le terrain dans 14 arrondissements de la Ville de Montréal. Via le Regroupement des éco-quartiers (REQ), les organismes membres peuvent intervenir sur l'ensemble du territoire de la métropole.

Le programme est un acteur d'importance dans les arrondissements, non seulement par la création d'emplois et d'opportunités de stages qui permettent à des jeunes d'acquérir des compétences en environnement, mais aussi par son rôle favorisant l'engagement communautaire. Grâce à ces retombées, le programme accroît significativement la portée des programmes municipaux en matière d'environnement.

Le Regroupement des éco-quartiers

Le Regroupement des éco-quartiers (anciennement le Regroupement des services Éco-quartiers) est un réseau d'acteurs fortement enracinés dans l'ensemble du territoire montréalais. Cela lui confère une vision unique qui prend appui sur les forces et les particularités de chaque quartier. Le REQ est la seule organisation environnementale qui peut offrir cette perspective et une aussi vaste vision de Montréal.

Le REQ a mis en place des mécanismes afin qu'il soit reconnu, auprès des décideurs et des acteurs-clés, comme un leader incontournable en matière d'environnement et de développement durable à Montréal grâce à la force et à la cohésion de son réseau, à la rigueur de ses interventions et à son approche constructive axée sur les solutions ancrées dans la réalité locale.

Le REQ réunit en corporation les organismes sans but lucratif promoteurs du programme Éco-quartier de la Ville de Montréal. Le conseil d'administration est constitué présentement des représentants de six éco-quartiers. Sa fonction principale est d'orienter les actions du réseau et d'harmoniser les pratiques et les objectifs entre les organismes communautaires œuvrant sur le terrain et les instances décisionnelles.

Références

Volets 1 et 2: Évolution du couvert végétal et des îlots de chaleur sur le territoire de la CMM (1984-2005). [En ligne]: http://www.cmm.qc.ca/biotopes/docs/volets_1_et_2.pdf (page consultée en avril 2011).

Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDIM). 2000. *Diagnostic environnemental de l'île de Montréal*. Forum sur l'environnement. [En ligne]: <http://www.credemontreal.qc.ca/publications.htm> (page consultée en mars 2011).

Ernstson, Henrik, Sander E. van der Leeuw, Charles L. Redman, Douglas J. Meffert, George Davis, Christine Alfsen et Thomas Elmqvist. 2010. « Urban Transitions: On Urban Resilience and Human-Dominated Ecosystems ». *Ambio*. 39 (8): 531-545.

Hellman, Michel. 2010. «Biodiversité urbaine et musées: la force tranquille de la nature en ville». *Muse, magazine de l'Association des musées canadiens*. 5-6 (3): 27-37.

Lacourse, Valérie et Renée Brunelle. 2009. *Rapport d'étude sur la pertinence environnementale du programme Éco-quartier*. Chaire de recherche du Canada en éducation relative à l'environnement de l'Université du Québec à Montréal.

Villemagne, (2003). Le Programme d'action environnementale Éco-quartier de Montréal : Quel(s) environnement(s) et quelle(s) culture(s) pour quel(s) développement(s) en contexte d'éducation communautaire ?, *Éducation relative à l'environnement*, Vol. 4, p.113-128

Villemagne, C., (2008b). « Regard sur l'éducation relative à l'environnement des adultes », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 8 Numéro 1 | avril 2008, mis en ligne le 12 avril 2008, Consulté le 03 juillet 2012. URL : <http://vertigo.revues.org/1915> ; DOI : 10.4000/vertigo.1915

Ville de Montréal. 2009. *Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal*. [En ligne]. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/enviro_fr/media/documents/pdgmrr_2010_2014_fr.pdf (Page consultée le 12 juin 2012).

Annexe : Liste des éco-quartiers par arrondissement

Ahuntsic — Cartierville

Éco-quartier Ahuntsic — Cartierville

Ville en vert

Point de service Lajeunesse

10 416, rue Lajeunesse
Montréal (Québec) H3L 2E5
Téléphone : (514) 447-6226

Point de service Salaberry

5090, rue De Salaberry
bureau 102
Montréal (Québec) H4J 1H9
Téléphone : (514) 856-9053

info@ecoquartier.ca

Point de service Fleury

2331, rue Fleury Est
Montréal (Québec) H2B 1K8
Téléphone : (514) 447-6233

Côte-des-Neiges — Notre-Dame-de-Grâce

Éco-quartier Côte-des-Neiges

Société environnementale
Côte-des-Neiges
6767, chemin de la Côte-des-Neiges, bureau
591
Montréal (Québec) H3S 2T6
Téléphone : (514) 738-7848
Fax : (514) 738-8690
ecoquartiercdn@socenv.ca

Éco-quartier Notre-Dame-de-Grâce

Prévention Notre-Dame-de-Grâce
6575, rue Somerled
Montréal (Québec) H4V 1T1
Téléphone : (514) 486-2727
Fax : (514) 486-2771
ecoquartier@gmail.com

Rosemont — La Petite-Patrie

Éco-quartier Rosemont — La Petite-Patrie

Société de développement environnemental
de Rosemont

3311, rue Masson
Montréal (Québec) H1X 1R3
Téléphone : (514) 727-6775
Fax : (514) 727-3848
secretariat@soder.qc.ca

Le Sud-Ouest

Éco-quartier du Sud-Ouest

YMCA - Pointe-Saint-Charles
Point de service Pointe-Saint-Charles
YMCA - Pointe-Saint-Charles
255, rue Ash
Montréal (Québec) H3K 2R1
Téléphone : 514 872-0122-1
Fax : (514) 935-1787

info@ecoquartiersudouest.com

Point de service Saint-Paul-Émard

Chalet du parc Campbell-Ouest
Montréal (Québec)
1990, rue Maricourt
Téléphone : 514 872-0122-2

info@ecoquartiersudouest.com

Point de service Petite-Bourgogne

Centre Sainte-Cunégonde
Montréal (Québec)
525, rue Dominion
Téléphone : 514 872-0122-3
info@ecoquartiersudouest.com

Lachine

Éco-quartier Lachine

GRAME

735, rue Notre-Dame

bureau 202

Lachine, Montréal (QC)

Téléphone : (514) 634-7205

H8S 2B5

info@grame.org

Mercier — Hochelaga-Maisonneuve

Éco-quartier Hochelaga

Comité de surveillance Louis-Riel

3980, rue Lafontaine

Montréal (Québec) H1W 1W6

Téléphone : (514) 521-2280

Fax : (514) 522-4519

eco.quartier@videotron.ca

Éco-quartier Maisonneuve et Longue-Pointe

Y'a quelqu'un l'aut'bord du mur

5878, rue Hochelaga

Montréal (Québec) H1N 1X1

Téléphone : (514) 253-5777

ecoquartier@bellnet.ca

Éco-quartier Louis-Riel

Comité de surveillance Louis-Riel

6751-A, rue Beaubien Est

Montréal (Québec) H1M 3B2

Téléphone : (514) 899-0642

Fax : (514) 899-0434

cslr-eqlriel@cooptel.qc.ca

Éco-quartier Tétreaultville

Y'a quelqu'un l'aut'bord du mur

8676, rue de Grosbois

Montréal (Québec) H1K 2G5

Téléphone : (514) 529-2023

Fax : (514) 529-2033

ecoquartier@info-yqq.com

Saint-Laurent

Éco-quartier St-Laurent

Centre de recherche et d'action

pour le bien-être environnemental

1480, rue de l'Église

Saint-Laurent (Québec) H4L 2H6

Téléphone : (514) 744-8333

Fax : (514) 744-0008

info@eqsl.ca

Saint-Léonard

Éco-quartier de Saint-Léonard

5345 rue Jarry Est

Saint-Léonard (Québec) H1P 1T8

Téléphone : 514 328-8444

ecoquartierstleonard@gmail.com

Ville-Marie

Éco-quartier Sainte-Marie

2151 Parthenais

Montréal (Québec) H2K 3T3

Téléphone : (514) 523-9220

Fax : (514) 523-2653

eqsm@qc.aira.com

Éco-quartier Peter-McGill

SAESEM

1240 rue St-Marc

Montréal (Québec) H3H 2E5

Téléphone : (514) 933-1069

Fax : (514) 933-1151

eqpm@eco-quartierpm.org

Éco-quartier Saint-Jacques

Association sportive et communautaire

Centre-Sud

2022, rue de la Visitation

Montréal (Québec) H2L 3C7

Téléphone : (514) 522-4053

Fax : (514) 522-6702

ecojac@cam.org

Montréal-Nord

Éco-quartier Montréal-Nord

Éconord

5170, rue Charlevoix

Montréal (Québec) H1G 1A3

Téléphone : (514) 326-5447

Téléphone : (514) 384-3409

administration@ecoquartier-mtlnd.ca

Pierrefonds – Roxboro

Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro

SOS Planète

13, rue du Centre-commercial

Montréal (Québec) H8Y 2N9

Téléphone : (514) 752-0778

ecoquartier.pfds.rox@gmail.com

Le Plateau-Mont-Royal

Éco-quartier du Plateau-Mont-Royal

Nature Action Québec

1125, avenue Laurier Est

Montréal (Québec) H2J 1G8

Téléphone : 514 872-1926

info@ecoquartierduplateau.org

Pointe-aux-Trembles — Rivière-des-Prairies

Éco-quartier Rivière-des-prairies-Pointe-aux-Trembles

Éco de la Pointe-aux-Prairies

9140, boulevard Perras

Montréal (Québec) H1E 7E4

Téléphone : (514) 648-9177

Téléphone 2: (514) 642-8379

Fax : (514)648-9989

info@ecopap.ca

Villeray — St-Michel — Parc-Extension

Éco-quartier Saint-Michel—François-Perrault

PARI Saint-Michel

7501, rue François-Perrault

bureau 113

Montréal (Québec) H2A 1M1

Téléphone : (514) 727-0914

Fax : (514) 727-0631

pari.ecoquartier@gmail.com

Éco-quartier Parc-Extension

Vrac environnement

7001, rue Hutchison, suite 101

Montréal (Québec) H3N 1Y9

Téléphone : (514) 270-4049

Fax : (514) 270-8428

ecoquartierparcex@vracenvironnement.org

Éco-quartier Villeray

Le Patro Le Prevost

7355, av. Christophe-Colomb

Montréal (Québec) H2R 2S5

Téléphone : (514) 273-9161

poste 283

Fax : (514) 273-9190

ecovilleray@hotmail.com

Verdun

Maison de l'environnement de Verdun

Nature Action Québec

673, 1re Avenue

Verdun (Québec) H4G 2V8

Téléphone : 514 765-VERT (8378)

infoenvironnement@verdun.ca

Regroupement des éco-quartiers

3305, rue Masson Est

Montréal (Québec) H1X 1R3

Tél : (514) 507-5401

www.eco-quartiers.org

regroupementeq@gmail.com

©2012